

Le rôle du crédit dans le développement

Maria Nowak*

D'après l'introduction au séminaire "Finance et développement rural en Afrique de l'Ouest". Ouagadougou - Octobre 1991.

16

Introduction

L'épargne et le crédit rural peuvent être étudiés sous des angles très différents. Le professeur Adams constate l'échec de l'approche projet de crédit, ciblé et subventionné, il estime que le rôle du crédit dans le développement rural est surestimé par rapport à celui des autres facteurs et il propose de bâtir des marchés financiers ruraux sur la base de l'épargne rurale, sans faire appel à des lignes de financement extérieures.

L'objectif de mon article est de prolonger la réflexion du professeur Adams, par une vision plus systémique et plus optimiste en essayant successivement de revenir sur l'idée du crédit, facteur de développement potentiel et d'élargir le concept de marchés financiers ruraux.

Le crédit comme facteur de développement

La présentation des programmes de crédit, d'abord considérés comme "clés" du développement, puis comme échecs engouffrant d'énormes sommes d'argent, semble excessive et trop dichotomique. Il n'y a pas eu erreur sur la conception du crédit instrument de développement (le crédit est par nature

* Caisse française de développement

créateur de richesse), il y a plutôt eu erreur sur le mode d'emploi en Afrique où les systèmes financiers ont été trop vite transplantés, centralisés et mal gérés.

“La banque, dit le slogan publicitaire des banques françaises, est au cœur de l'économie” et c'est juste si on rajoute “au cœur de l'économie française”. Mais peut-on faire la même banque pour des économies totalement différentes comme celles des P.V.D. ?

le biais
ethnocentrique

Sans remonter aux origines connues du crédit que les historiens situent en Babylonie quelque 3 400 ans avant Jésus-Christ, où le temple d'Ourouk faisait fructifier les offrandes reçues des fidèles en consentant des prêts en nature notés sur des tablettes de comptabilité portant des pictogrammes, c'est-à-dire les images stylisées des objets, il faut bien reconnaître qu'à chaque étape du développement économique dans le monde a correspondu un système financier différent.

Etait-il bien raisonnable alors de vouloir transplanter un système de crédit fruit d'un long ajustement à l'évolution économique et culturelle des sociétés industrielles dans les économies préindustrielles, qui n'étaient que partiellement monétarisées et dont la culture y compris en matière d'épargne et de crédit était différente ? C'est ce qui s'est passé lors de la création des grandes banques de développement en Afrique et c'est vrai qu'aujourd'hui on paie ces erreurs d'appréciation.

le biais centralisateur

La centralisation a correspondu à une période du développement marquée à la fois par l'accession à l'indépendance de nombreux pays voulant affirmer l'existence de l'Etat, et par la foi en une planification centrale qui dépassait largement les frontières des pays socialistes.

C'est une déviation particulièrement grave car le crédit créateur de richesse est aussi créateur de pouvoir. En affectant tous les crédits d'aide à l'Etat, les pays donateurs lui ont donné un pouvoir démesuré sur la société civile et ont aussi contribué à créer un secteur public beaucoup trop lourd. De la même manière, en affectant le crédit rural à des projets de développement conçus et dirigés par les ingénieurs de l'agronomie ou de la finance, ceux-ci ont gagné un pouvoir démesuré sur les paysans des P.V.D.

Le mot crédit vient du latin “credere” = croire. “Faire crédit” à quelqu'un équivaut en français à “faire confiance”. Le crédit comporte des risques mais on peut être sûr que le paysan connaît ses compétences, ses possibilités de production, son marché. C'est lui qui, en fin de compte, supporte le risque.

Et pourtant, il semble qu'on ait fait crédit sans faire confiance et même au contraire, en Afrique, dans des économies dites “libé-

rales", le crédit était en fait utilisé comme un instrument de planification centrale. L'emprunteur était défini de façon centrale. L'objet du prêt était défini de façon centrale. Le prix de l'argent était défini de façon centrale. L'effondrement de cette vision du crédit n'est qu'un des éléments du grand effondrement de cette économie. Heureusement ce type de crédit n'a touché qu'une portion limitée de la population rurale, notamment en Afrique.

le biais caritatif

Le crédit est une dette et comme telle il doit être traité avec rigueur. Il est un mécanisme d'allocation de ressources dans l'économie et il ne doit pas, à travers des taux d'intérêt subventionnés, introduire des distorsions dans l'allocation de ces ressources. Il est une affaire de professionnel et si un professionnel de la finance n'est pas nécessairement un banquier en col blanc (il existe des banquiers à bicyclette particulièrement efficaces), ce n'est sûrement pas un homme au grand cœur qui peut allègrement jouer avec l'argent des autres.

la réhabilitation

Il est bien évident que les expériences de crédit rural réalisées à partir d'une recherche-action menée sur le terrain et construites progressivement à partir des utilisateurs permettent une démarche beaucoup plus syncrétique que les schémas conventionnels qui mettent en place des institutions fondées sur des modèles extérieurs qui, pour des raisons de coût, mais aussi de rigidité génétique n'arrivent pas à établir le contact avec la masse des petits paysans.

La rançon de ces expériences, qui est en même temps le gage de leur succès, est la durée de leur mise en place nécessairement progressive. Elle peut difficilement être inférieure à dix ans. Cette contrainte se heurte généralement à l'argument : "nous n'avons plus le temps, en Afrique, d'attendre dix ans". Cet argument passe sous silence le fait qu'un système bancaire conventionnel, dont la création prend quand même deux ou trois ans, se dégrade en beaucoup moins de temps.

A part la Grameen Bank au Bangladesh, aucune de ces expériences n'a plus de dix ans. Même s'il n'est pas facile de mesurer les effets du crédit dans le processus du développement rural qui est un changement systémique à long terme résultant de l'intervention de plusieurs facteurs, les évaluations à mi-parcours de la plupart de ces expériences montrent un impact positif au niveau local.

Ces systèmes de crédit interviennent directement en milieu rural et distribuent des petits prêts en utilisant la solidarité de groupe comme garantie. Le taux d'impayés de ces prêts est quasi nul car les activités qu'ils financent sont rentables et l'accès à une ligne de crédit permanente a pour les bénéficiaires une valeur suffisante pour qu'ils n'hésitent pas à rembourser.

Quel marché financier allons nous construire ?

l'espace à couvrir

Le concept de marché financier évoque trois idées forces : l'espace à couvrir, fluidité des échanges dans cet espace et relations avec l'extérieur.

L'espace à couvrir, c'est toute l'économie. On dit souvent : "Dans le Sahel il y a des zones difficiles, où les récoltes sont aléatoires, on ne peut pas y faire du crédit". On dit : "les paysans pauvres sont un mauvais risque" et aussi, ce qui est quelque peu contradictoire, "les paysans pauvres n'ont pas besoin de crédit, ils peuvent s'autofinancer" et aussi, ce qui est de nouveau contradictoire, compte tenu de son coût, incompatible avec toute forme d'investissement : "le système informel suffit à satisfaire leurs besoins". Tout ceci n'est pas très cohérent et amène à se faire des idées fausses quant aux potentialités de développement du crédit dans certaines zones.

irriguer toute
l'économie

Un système de crédit, c'est comme un système d'irrigation. Il faut que les canaux de distribution soient assez ramifiés pour toucher l'ensemble de l'économie et des zones géographiques d'un pays. On ne peut faire pousser le riz sans une irrigation à la parcelle. On ne peut faire pousser des activités économiques que là où sont la majorité des producteurs, c'est-à-dire dans les villages. Quelles sont les activités de ces producteurs ? C'est l'agriculture bien sûr, mais pour la moitié de leur revenu, ce sont les activités de commerce, d'artisanat, de services. La pluri-activité est une constante des sociétés paysannes. Ce sont ces activités extra-agricoles qui sont les plus rentables. C'est sur elles que les paysans veulent investir en premier lieu pour accroître et sécuriser le revenu du ménage, ce qui facilitera par la suite le développement des activités agricoles.

Curieusement, la pluri-activité paysanne a toujours été ignorée par les projets de crédit montés par des agronomes raisonnant en terme de produit et non de revenu global du ménage

La fluidité des échanges

Après avoir abordé la nécessité de travailler dans un espace réunifié et pour l'ensemble des acteurs économiques, nous abordons la notion de fluidité des échanges. Les théories de l'ajustement structurel et la libéralisation à outrance de l'économie sont d'actualité. Mais dans quelle mesure peut-on les appliquer dans le cas des marchés financiers ruraux ?

Pour les P.V.D., la solution qui consiste à s'en remettre à la "main invisible du marché" et à rester à une vision occidentale du crédit n'est plus possible. On n'arrivera pas à fragmenter suf-

· fisamment le crédit pour arriver au niveau où l'on trouve à la fois des opportunités d'investissement rentables et les capacités de gestion des emprunteurs.

stabiliser la
main-d'œuvre

On s'inquiète en Europe de l'immigration en provenance d'Afrique, mais sera-t-elle évitable compte tenu du déclin démographique de l'une et de la croissance démographique de l'autre si on ne donne pas aux jeunes la possibilité de créer chez eux, leur propre emploi en leur ouvrant l'accès au capital ? On ne peut à la fois refuser la mobilité de la main-d'œuvre qui est pourtant la base de l'économie de marché et ne pas apporter à cette main-d'œuvre le capital nécessaire pour entamer sur place un processus de production. Il faut une volonté affichée d'atteindre les acteurs économiques là où ils vivent, dans les villages. Le crédit devient alors un moyen de créer l'auto-emploi en zone rurale.

Il est vrai, comme le souligne le professeur Adams que la libéralisation des taux d'intérêt est nécessaire. Il est juste de ne pas les subventionner et de pratiquer des taux positifs réels. Mais peut-on accepter les taux d'usure, les ventes de la récolte sur pied au tiers de sa valeur ? Peut-on accepter que le crédit demeure, dans certains cas, un instrument de dépossession de la terre et du troupeau, un instrument de paupérisation des pauvres et de concentration de richesses aux mains de riches ? Dans le code d'Hamourabi (1900 ans avant Jésus Christ) les fonctionnaires royaux visaient tous les contrats de prêt pour interdire l'usure. De la même manière, la Banque de France fixe périodiquement un taux d'usure au-delà duquel les banques n'ont pas le droit de prêter.

L'Etat est toujours intervenu en matière de crédit. Son rôle est fondamental pour fixer les règles du jeu. En Afrique, comme partout ailleurs dans le monde, il devient nocif à partir du moment où l'administration se substitue à l'initiative des agents économiques et où le fonctionnement de l'Etat capte l'épargne privée destinée à l'investissement, provoquant le retrait immédiat de cette épargne.

un instrument de
survie

L'interdiction de l'usure là où les gens n'ont pas d'alternative et n'ont pas accès à d'autres systèmes de crédit n'est pas une solution. Tout l'enjeu consiste à offrir des alternatives à ces populations avant de penser à limiter l'usure. Le crédit informel est plus souvent un instrument de survie qu'un instrument de développement.

La libéralisation oblige aussi à s'assurer de la viabilité financière des institutions bancaires ce qui sous-entend que les différents coûts de gestion soient couverts par la marge bancaire. En

 ouvert à tous

France la marge bancaire est de l'ordre de 5 %. Récemment, une Caisse Régionale de Crédit Agricole a fermé unilatéralement les comptes des petits clients, non pas pour cause d'irrégularité mais parce que le coût de gestion était trop élevé. Si l'on suit cet exemple, il n'y aura jamais de marché financier rural en Afrique. C'est vrai qu'il faut réduire au maximum les coûts de gestion pour assurer des systèmes viables mais nous n'avons pas encore trouvé tous les moyens de réduire ces coûts : auto-gestion villageoise, organisation du dispositif, organisation du travail, diversification des produits, limitation de l'assistance technique et transformation de ses tâches en des appuis plus spécifiques pour lesquels on ne trouve pas de compétences locales. Mais à supposer même qu'on n'arrive pas avec des taux raisonnables à couvrir le coût de gestion des petits crédits, surtout si l'on se trouve dans une période d'investissement, d'extension du réseau, faut-il pour autant réserver aux riches le droit aux services financiers et abandonner les pauvres aux usuriers ?

Dans tous les pays du monde, la distribution de l'eau et de l'électricité ou l'installation du téléphone coûtent plus cher en zone rurale qu'en zone urbaine. Que font les sociétés d'eau, d'énergie, de téléphone ? Elles ne coupent pas les services en zones rurales. Par contrat avec l'Etat, elles font une péréquation entre la ville et la campagne. Le bénéfice des zones urbaines finance le déficit des zones rurales.

Que font les gouvernements et bailleurs de fonds en Amérique Latine comme par exemple au Mexique ? Constatant que le coût du petit crédit est dissuasif pour les banques, ils subventionnent les frais de gestion. Les paysans ne bénéficient pas de taux subventionnés mais le surcoût des banques est couvert par les Pouvoirs Publics.

Les relations avec l'extérieur

 épargner pour
 emprunter

Le professeur Adams est nettement en faveur de l'épargne préalable et il souligne l'effet pervers des lignes de crédit extérieures sur la collecte de l'épargne. Il est vrai que cet effet pervers existe, mais il est maîtrisable.

En revanche, il semble difficile pour les paysans du Sahel qui parfois n'ont pas de récolte pendant deux ans de suite, de pouvoir épargner avant d'emprunter.

Le débat sur l'antériorité de l'épargne ou du crédit ressemble à celui de l'antériorité de la poule ou de l'œuf. Il y a des régions de cultures de rente où les paysans peuvent épargner et il est bon de commencer par l'épargne sans faire appel à l'extérieur.

Mais il y a aussi des régions pauvres et des catégories de population qui sont à la fois les plus actives et les plus démunies de capital, notamment les femmes, et les jeunes pour lesquels il est préférable de prélever l'épargne sur l'accroissement du revenu obtenu grâce au crédit plutôt que sur le revenu de départ qui assure déjà difficilement la subsistance.

"Loans make deposits" disent les anglo-saxons et cela me paraît plus satisfaisant que l'adage français "on ne prête qu'aux riches".

Reste le problème des lignes de crédit extérieures. Certes, il est plus facile pour les banques agricoles de recevoir de l'argent en gros à 2 ou 3 % plutôt que de le collecter au détail à 7 ou 8 %. En même temps, l'épargne rurale n'est pas encore suffisante pour financer dans un délai raisonnable les besoins de l'économie rurale. Tout en commençant par le crédit, on peut, comme cela est fait, dans le crédit solidaire inspiré de la Grameen Bank, intégrer une épargne obligatoire dans le système.

Conclusion

22

Nous vivons dans une économie qui se mondialise et, même si elle reste dominée par les rapports de force, devient de plus en plus intégrée. On parle moins de la dette des Etats-Unis que de celle du Tiers-monde parce que c'est un pays puissant, mais elle est de la même manière financée de l'extérieur.

J'ai comme le professeur Adams une vue pessimiste de l'humanité. Vous savez ce que disait Sancho Pansa "Les hommes sont comme Dieu les a faits et même un peu pires" : c'est vrai qu'ils sont capables de tout casser, de tout pervertir. Mais ce n'est pas, parce que le crédit est un instrument à double tranchant, qu'il ne faut pas s'en servir. Le feu brûle et on ne peut s'en passer. Il faut maîtriser au mieux le risque et tirer le meilleur parti du potentiel. Car le crédit est un instrument de croissance. On ne développe pas l'investissement et la productivité sans crédit ; il peut être un instrument d'équité, dans la mesure où il est utilisé au bénéfice des pauvres, pour casser les murs d'argent et réduire le dualisme économique ; il est un instrument de l'économie de marché que l'on conçoit mal sans la mobilité de capital ; enfin cet instrument de la démocratie dans la mesure peut permettre de décentraliser le pouvoir économique.

La recherche a un rôle très important à jouer dans ce domaine car le crédit rural en Afrique reste à inventer à partir des besoins et contraintes de la population et à partir du métissage des techniques bancaires. Semer une graine et la faire pousser est un processus de croissance plus sûr que de transplanter un organe. Le rôle de la recherche est d'initier des projets pilotes qui devront ouvrir la voie aux banques agricoles, aux banques de développement et aux bailleurs de fonds qui souhaitent s'engager dans la construction de marchés financiers durables.

Et pour terminer sur une note plus optimiste que la vision shakespearienne du crédit, homme pour qui la vie elle-même n'était "qu'une histoire pleine de bruit et de fureur et qui ne signifiait rien", je voudrais m'appuyer sur une conception plus modeste mais plus constructive de Confucius qui disait "Il vaut mieux allumer une chandelle que maudire l'obscurité".

Résumé

Les difficultés en matière de crédit pour le développement viendraient de la transplantation de modèles des pays du Nord vers le Sud, de la place trop importante des Etats ainsi que du lien trop étroit entre crédit et projets de développement agricole.

Il faut poursuivre les expériences alternatives basées sur la solidarité de

groupe comme garantie pour les pauvres.

Le crédit doit soutenir la pluriactivité paysanne en milieu rural non par des prêts subventionnés mais par des organisations viables soutenues par les pouvoirs publics et l'aide extérieure.